



Association « Non à la Chaufferie de Gravenoire »
8 All de la Brune 63122 Ceyrat
non.chaufferie.gravenoire@gmail.com

Ceyrat le 24/01/2025

Monsieur Olivier BIANCHI
Président de Clermont Auvergne Métropole
64 Avenue de l'Union Soviétique BP 40231
63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Envoi en recommandé avec AR.

Lettre ouverte avec copies à :

Monsieur le Maire de Royat **M. ALEDO** et son Conseil Municipal
Madame la Maire de Ceyrat **AM. PICARD** et son Conseil Municipal
Monsieur **E. GRENET** – Vice-Président Métropolitain – Transition écologique
Journal La MONTAGNE
France 3 AUVERGNE

Objet : Relance de notre courrier du 27 Septembre 2024 relatif à l'opposition de l'association citoyenne « Non à la Chaufferie de Gravenoire » à l'implantation d'une chaufferie biomasse sur le territoire de Royat.

Monsieur le Président,

En cette période de Vœux, en ma qualité de Président de l'association « Non à la Chaufferie de Gravenoire » je me permets de vous adresser les miens pour cette nouvelle année.

A titre préliminaire, sachez que notre association s'est fortement développée depuis septembre dernier. En effet, elle compte aujourd'hui plusieurs centaines d'adhérents dont le nombre ne cesse de croître de jour en jour.

Face à ce projet mené initialement en catimini et en l'absence inquiétante de transparence confirmée par la non réponse à notre courrier du 27 septembre 2024 nous avons, comme annoncé dans celui-ci, mis en œuvre une grande campagne de communication et d'information.

A ce jour, par la distribution de flyers, nous avons informé plus de 10.000 foyers (notre objectif à terme est d'en toucher plus de 15.000) sur l'existence de ce projet « confidentiel » et de ses nombreux impacts néfastes pour la population de différentes communes de la Métropole.

La prochaine phase de cette campagne consistera en la mise en place de banderoles, de rollups et en l'organisation de points de rencontres avec la population des communes concernées pour évoquer et démontrer la réalité des nuisances induites par ce projet s'il venait à se concrétiser.

De nombreux élus sont comme nous opposés à cette « giga-chaufferie » et ce n'est pas l'annonce de la simple suspension provisoire qui est de nature à rassurer la population et ces élus.

A titre liminaire, nous vous confirmons donc notre demande du 27 septembre 2024 d'une annonce officielle par Clermont Auvergne Métropole de l'abandon définitif de ce projet tant sur la technologie appliquée que sur le lieu d'implantation de cette chaufferie.

A titre subsidiaire, en tant qu'association déclarée officiellement mais aussi en tant que citoyens de la Métropole nous sommes légitimes à demander que soient mises à notre disposition copies des documents communicables tels que délibérations, comptes-rendus, et autres documents déjà réclamés dans notre courrier du 27 septembre dernier.

Nous souhaitons vivement que l'arrêt définitif du projet soit adopté pour la santé des habitants, la préservation du paysage et des sites naturels impactés. A défaut, nous serions très certainement contraints à demander un « arbitrage » auprès des instances compétentes ; procédure toujours très longue et fastidieuse.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le bureau de l'association « Non à la Chaufferie de Gravenoire »,

Le Président, Michel Vinet

PJ : Copie du courrier du 27/09/2024.